



Association des Travailleurs Maghrébins de France

جمعية العمال المغاربة في فرنسا

جمعية العمال المغاربة في فرنسا

10 rue Affre. 75018. Paris

Tél/Fax : 01 42 55 91 82

national@atmf.org / www.atmf.org

Procès pour discrimination des cheminots marocains par la SNCF : fin en effet, enfin !

Ce matin, 21 septembre 2015, le Conseil des prud'hommes de Paris a rendu sa décision sur le plus massif et le plus long procès contre les discriminations en France.

Cette décision est historique : 842 cheminots marocains, c'est-à-dire 842 familles ont été reconnues et rétablies en droit. D'abord le droit à leur dignité. Désormais ils ne sont plus considérés comme étant inférieurs à leurs collègues français. Ensuite le droit à l'égalité. Ils ont désormais le même statut de cheminots. Enfin, ils ont obtenu une réparation financière pour compenser les discriminations dont ils ont été victimes en matière de déroulement de carrière, de calcul de retraite, d'accès à la formation, d'accès aux soins et de facilités de circulation, ainsi que le remboursement des frais de justice.

Dans chaque page du jugement, la SNCF a été déboutée, condamnée et la nature de sa pratique jugée discriminatoire reconnue par un tribunal.

40 ans de discriminations qui touchent la vie et la santé de 2000 cheminots, parce qu'ils ont un infra-statut et parce qu'ils sont de nationalité marocaine.

A l'audience et jusqu'au début de l'après-midi, des dizaines de concernés, de nombreuses veuves et de nombreux héritier-e-s écoutaient, discutaient et répondaient aux journalistes dans une dignité qui force le respect au regard de ce qu'ils ont enduré, subi et perdu d'êtres chers.

La décision du jugement sera exécutée à partir du 23 octobre 2015. La SNCF aura jusqu'au 23 novembre 2015 pour faire appel.

Les cheminots marocains continuent de discuter avec leurs avocats, leur syndicat (Sud-Rail), notamment sur la situation d'une vingtaine de déboutés d'entre eux.

L'ATMF salue cette victoire qu'elle considère historique contre toutes les formes de discrimination. C'est un pas décisif dans la lutte commune pour l'égalité des droits en France et au-delà.

L'ATMF rend hommage à tous ceux qui ont mené ce combat exemplaire et à leurs familles qui ont aidé à la résistance, malgré tout.

Hommage à la mémoire de ceux qui nous ont quittés avant de partager ce moment parmi leurs proches et leurs camarades.

Paris,

Le 21 septembre 2015